

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 10 novembre, 16h15, Géopolis 2208

Accueil

Le Doyen ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

1. Ordre du jour

Le Doyen propose d'ajouter un point 9b à propos de la création d'une commission ad-hoc au Conseil de faculté sur le statut des Maîtres assistants.

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 130 de la séance du 06.10.2016 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Désignation d'un coordinateur du Master de géographie (proposition Christophe Mager) dès le 01.01.17
8. Désignation d'un coordinateur du Master BGS (proposition Pascal Vittoz) dès le 01.01.17
- 9a. CPA : discussion autour des principes de composition de la composition (directeurs – directeurs-adjoints, cumul des deux, poste ex-officio, etc.)
- 9b. Création d'une commission ad-hoc au Conseil de faculté sur le statut des Maîtres assistants
10. Préavis sur le changement de dénomination du MSc en géologie
11. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du procès-verbal n°130 de la séance du 06.10.16 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

René Véron aborde une question politique. En effet, un journaliste s'est intéressé à la diffusion d'un email envoyé à « tous-gse ». En suivant la Directive de la Direction sur l'utilisation des listes de diffusions, une réflexion doit être menée afin d'en limiter leur utilisation et de mieux cibler les destinataires. La première mesure appliquée a été de créer pour l'AEGE et l'ACIGE leur propre liste de distribution à destination de leurs membres ; elles gagnent donc en autonomie et en visibilité. Jusqu'à maintenant, la même liste était utilisée pour les communications du décanat et celles des associations à leurs membres.

La Direction a accepté la composition de la Commission de planification académique qui a été votée lors de la précédente séance.

4. Communications de l'Ecole

Stuart Lane prend la parole en tant que Directeur de l'Ecole. Il a reçu la visite du vice-recteur à l'enseignement et aux affaires étudiantes, Giorgio Zanetti. Ce dernier a confirmé la volonté de la nouvelle Direction de travailler dans la continuité.

L'Ecole va développer un outil, type portfolio, afin de valoriser les compétences transversales (p.ex. gestion de projet) des étudiants acquises à travers leurs études, y compris leur mémoire ou thèse.

5. Communications de la recherche

Michel Jaboyedoff rappelle que La fondation Herbette offre des financements dans le cadre de congés scientifiques, mais pas pour des doctorants. Les doctorants qui désirent partir en mobilité doivent soumettre leur candidature auprès de Doc.Mobility (délais le 1er mars et le 1er septembre). Il y a également le programme International Short Visits (pour des chercheurs avec doctorat), qui peut être demandé en tout temps au FNS, mais de préférence en début d'année.

Une liste des email des laboratoires de l'IDYST et de l'ISTE existe. Elle doit être transmise à Unibat pour une diffusion directe, donc sans modérateur, en cas de problèmes urgents.

Serval 2, instrument de visibilité de l'UNIL est toujours en élaboration. La saisie de références peut être soutenue par des assistants- étudiants. Certaines personnes de la faculté utilisent les plates-formes telles que Researchgate et Academia.edu, dont l'échange de documents y est facilité.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Désignation d'un coordinateur du Master de géographie (proposition Christophe Mager) dès le 01.01.17

Stuart Lane confirme que le Conseil de l'Ecole a préavisé favorablement à cette désignation.

Le Conseil de faculté valide la nomination de Christophe Mager comme coordinateur du Master de géographie.

8. Désignation d'un coordinateur du Master BGS (proposition Pascal Vittoz) dès le 01.01.17

En raison de ses nouvelles responsabilités à la direction de l'IDYST, Torsten Vennemann a démissionné de son poste de coordinateur du Master en biogéosciences. Pour lui succéder, le Conseil de l'Ecole a préavisé favorablement à la désignation de Pascal Vittoz.

Le Conseil de faculté valide la nomination de Pascal Vittoz comme coordinateur du Master en biogéosciences.

9a. CPA : discussion autour des principes de composition de la composition (directeurs – directeurs-adjoints, cumul des deux, poste ex-officio, etc.)

René Véron présente les conclusions des discussions tenues au sein du conseil de chaque institut.

- l'ISTE trouve la présence du directeur de l'institut nécessaire, contrairement à celle du directeur-adjoint, sans toutefois l'exclure.

- l'IGD partage le même avis que l'ISTE et justifie la présence du directeur du fait qu'il est le mieux à même de présenter le rapport d'institut. Il attend toutefois du Décanat qu'il établisse des critères clairs.

- l'IDYST demande à ce que le Décanat veille à un bon équilibre dans la composition de la CPA. Différents critères sont à prendre en compte, comme d'avoir un senior et un junior ; deux représentants de domaines différents ; un homme et une femme. Le directeur ne doit pas forcément être nommé, il peut aussi être invité à présenter le rapport de son institut. L'argument étant de ne pas devoir renouveler la commission lors du changement de directeur.

Après cette présentation, l'Assemblée discute différentes options. Au terme de ce débat, **René Véron** propose au Conseil de se prononcer sur les principes suivants : « La CPA sera composée d'au moins un membre de la direction de chaque institut ; le Décanat veillera à la représentation de la diversité de la faculté »

Le Conseil de faculté accepte la proposition du Doyen.

9b. Création d'une commission ad-hoc au Conseil de faculté sur le statut des Maîtres assistants

René Véron explique que le statut des MA est insatisfaisant. Les attentes vis-à-vis des titulaires ne sont pas claires, tout comme l'encadrement que la faculté doit leur apporter. D'autre part, le cahier des charges d'un MA présente au minimum 50% de son temps pour la recherche, mais pas forcément personnelle, contrairement à un 1^{er} assistant. Le MA rencontre donc des difficultés à monter un dossier compétitif.

Les premières discussions ont été menées au sein de la CPA interne (sans les experts externes), mais ce n'est pas dans les attributions de cette commission. C'est pourquoi le Doyen propose au Conseil de faculté de créer une commission ad hoc dans laquelle le statut des MA en GSE sera révisé.

Le Conseil de faculté accepte le principe de créer une commission ad hoc du Conseil de faculté pour statuer sur le statut des MA en GSE.

10. Préavis sur le changement de dénomination du MSc en géologie

Stuart Lane rappelle qu'il n'est pas possible de changer chaque année l'appellation d'un Master et que ce changement implique que l'intitulé du Diplôme va lui aussi changer. C'est pourquoi on doit se pencher sur la proposition de changer le nom du MSc en géologie en MSc en sciences de la Terre. L'ELSTE a donné un préavis positif à ce changement. Le Conseil de l'École également, mais a demandé que les étudiants en géologie soient consultés.

René Véron propose que la nouvelle consultation se fasse en direct et non par mail, que les étudiants en Bachelor y soient également conviés et que le monde professionnel de la région romande soit consulté.

Le Conseil de faculté accepte la proposition du Doyen.

11. Divers, interpellations et propositions.

Les architectes et les techniciens d'Unibat vont être conviés à visiter les laboratoires dans le but de les sensibiliser aux risques encourus en cas de coupure de courant.

René Véron, Président